

Au fil du Lez

Trait d'union entre la métropole des garrigues et celle des étangs, le Lez prend sa source sur la commune de Saint-Clément-de-Rivière et se jette dans la mer à Palavas-les-Flots après avoir traversé les communes des Matelles, Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Montpellier, Castelnau-le-Lez et Lattes. Lieu de promenade, de pratiques sportives ou artistiques, il est un élément phare de notre patrimoine que la Métropole comme les communes ont à cœur de préserver.

Un immense réservoir d'eau potable

La source du Lez **1** est la résurgence d'un vaste ensemble de cours d'eau souterrain sous-jacent aux garrigues nord montpelliéraines. Exploitée depuis 1854, elle fournit aujourd'hui 33 millions de mètres cubes d'eau potable aux habitants de la Métropole, soit environ 80 % de l'eau consommée. Exploitante de la source, la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole prélève 1 050 litres d'eau par seconde, d'une très bonne qualité à l'état naturel. La source du Lez, unique au monde, fonctionne comme un immense réservoir d'eau, niché dans un réseau de cavités souterraines appelé aquifère. À chaque saison des pluies, l'aquifère se remplit par infiltration de l'eau dans la roche calcaire fissurée (le karst). En été, le niveau baisse et il faut aller pomper l'eau plus profondément, et parfois, recourir à l'eau du Bas-Rhône en appoint.

Des espaces protégés

Le Lez est classé en zone Natura 2000 d'intérêt communautaire sur 14 kilomètres, depuis le pont de la Concorde entre Montpellier et Castelnau-le-Lez jusqu'à sa source. Ce classement permet de protéger plusieurs espèces remarquables et en premier lieu le chabot du Lez **2**, présent uniquement sur ce site. La cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce, et la cordulie splendide, une libellule, y sont aussi protégées en raison de leur rareté. De nombreux oiseaux nichent sur les berges, y compris dans la partie montpelliéraine entre le port Juvénal et le parc Rimbaud, où la Ligue de protection des oiseaux a répertorié près de 40 espèces. Des herbiers, les seuils et les cascades sont aussi sous surveillance du Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE), en charge de l'animation de cette zone Natura 2000, pour préserver ou restaurer les milieux aquatiques, les zones humides et leurs écosystèmes.

Jeux aquatiques d'hier à aujourd'hui

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, on pratiquait encore les joutes à Montpellier **3**. C'était le temps des guinguettes et des bals populaires. Aujourd'hui, le fleuve est toujours le terrain de jeux aquatiques mais dans une version plus moderne. Sur la base nautique de La Valette, le MUC canoë-kayak s'entraîne tous les jours, été comme hiver, au slalom ou au kayak polo **4**. Et en mai, lors du festival international des sports extrêmes (FISE), on se presse pour assister aux compétitions de wake board au pied de l'hôtel de région.



À l'abri des crues

Sur la partie aval, entre Montpellier et Lattes, le Lez est canalisé depuis l'époque de Louis XIV, qui avait fait relier le port de Lattes à celui de Juvénal, afin de commercer avec les autres villes de Méditerranée. Jusqu'en 2006, cette canalisation n'a pas empêché le fleuve de déverser ses crues d'automne **5** dans les plaines du littoral, causant d'importants dégâts humains et matériels. Pour y remédier, la Métropole, alors Agglomération, a réalisé d'importants aménagements hydrauliques : renforcement des digues à Lattes et dérivation des crues dans le chenal de la Lironde, non urbanisé. 18 000 habitants ont ainsi été mis à l'abri.

Une coulée verte et bleue

La balade le long des berges du Lez est très prisée des Montpelliérains, notamment sur la piste cyclable continue aménagée depuis le quartier Richter jusqu'à Palavas-les-Flots. Elle peut aussi se faire plus au nord, au niveau du parc Méric **6** et les connaisseurs ont leurs coins à pique-nique plus en amont, vers le domaine de Restinclières notamment. En été, le MUC canoë-kayak propose également des descentes en kayak. Dans tous les cas, n'oubliez pas de respecter l'environnement de ce patrimoine naturel exceptionnel.



JEAN-PIERRE GRAND
sénateur - maire de Castelnau-le-Lez
conseiller métropolitain

En quoi le Lez est-il un élément du patrimoine de votre commune ?

Le Lez et le vieux village sont liés depuis des millénaires. Le fleuve a attiré les hommes qui s'y sont installés. Le centre historique avec son église romane du XII^e siècle est assez près des rives pour bénéficier de cette source de vie et assez loin pour ne pas en subir les caprices. Cette merveilleuse coulée verte imprègne de son charme notre commune.

Comment le préserver ?

Depuis plusieurs décennies, avec les communes situées en amont, nous avons engagé des actions pour tarir les rejets d'eaux usées et les pollutions. Aujourd'hui, la diversité de la faune aquatique prouve la qualité des eaux. Gamin, comme la plupart des enfants de Castelnau, c'est dans le Lez, entre le rocher de Substantion et « la pissière » de Monplaisir que j'ai appris à nager. À cette époque les piscines étaient rares et la mer trop éloignée pour s'y rendre chaque jour de vacances. Je souhaite que l'on retrouve une eau de qualité baignade dans cette partie amont. Ainsi le beau fleuve rendra à nouveau possible pour toutes les générations de renouer avec les joies de la baignade dans un cadre naturel d'exception.



castelnau-le-lez.fr